

Les autorités américaines se sont engagées à veiller à ce que le Polar Star se conforme aux règles de contrôle de la pollution et aux autres normes établies par la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. En outre, les Etats-Unis ont promis d'assumer les frais dans le cas peu probable où le Polar Star serait source d'une quelconque pollution.

Le gouvernement canadien, reconnaissant de l'aide offerte par le Polar Star aux brise-glaces canadiens, est heureux de pouvoir faciliter à ce navire la sortie de l'Arctique.